

Le tourisme peut contribuer à la réduction de la pauvreté

Que pouvez-vous faire, VOUS ?



Contexte

Sous l'égide des Nations Unies, la communauté internationale adoptait en 2000 les objectifs du **Millénaire pour le développement (OMD)**, plan visant à résoudre les problèmes urgents de milliards d'êtres humains de par le monde, à sauver la planète d'une dégradation accélérée et à bâtir un monde meilleur au XXI^e siècle.

Les OMD ne peuvent être atteints que si tous les acteurs des secteurs public et privé et de la société civile collaborent et jouent chacun son rôle.

L'**Organisation mondiale du tourisme (OMT)** est convaincue que le tourisme, devenu l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie, est très bien placé pour contribuer à la réalisation des OMD, en particulier du premier qui est de réduire la pauvreté.



Pourquoi le tourisme peut-il être un instrument efficace de lutte contre la pauvreté dans les pays en développement ?

Il existe deux types principaux de raisons qui font du tourisme un secteur propice au développement économique durable des pays en développement. Le premier tient à la nature même de ce secteur :

- **Le tourisme est consommé sur le lieu de production.** Le touriste doit se rendre à la destination, d'où des débouchés pour les entreprises locales de toutes sortes, d'où aussi des possibilités, pour les communautés locales, de tirer des revenus d'activités relevant de l'économie informelle, en vendant des biens et des services directement aux visiteurs.
- **Le tourisme est un secteur plus diversifié que bon nombre d'autres.** Il a le potentiel de soutenir d'autres activités économiques, à la fois en offrant des emplois qui peuvent compléter les autres moyens de subsistance et en générant des revenus tout au long d'une chaîne complexe d'offre de biens et de services.
- **Le tourisme nécessite une main-d'œuvre nombreuse,** ce qui est particulièrement important pour lutter contre la pauvreté. Il offre également un large éventail de possibilités d'emploi, surtout pour les femmes et les jeunes – depuis des emplois n'exigeant aucune qualification jusqu'à des emplois hautement qualifiés – et il ne nécessite généralement que peu de formation.
- **Le tourisme offre des occasions de création de nombreuses petites ou micro-entreprises,** dans l'économie formelle comme dans l'économie informelle ; c'est un secteur dans lequel les coûts de lancement d'une entreprise sont généralement faibles et les barrières à l'entrée sur le marché faciles à franchir.
- **Les infrastructures requises pour le tourisme peuvent également bénéficier aux communautés pauvres** (transports et communications, approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées, sécurité publique, services de santé).
- **La plupart des pays en développement ont un avantage comparatif en matière de tourisme** par rapport aux pays développés. Ils disposent d'actifs de très grande valeur pour le tourisme : une culture authentique, l'art, la musique, les paysages naturels, des aires protégées, la faune et le climat.
- **Le tourisme non seulement procure aux pauvres des avantages matériels mais favorise aussi en eux un sentiment de fierté culturelle,** une plus grande

prise de conscience de l'environnement naturel et de sa valeur économique, un sens de la propriété et du contrôle, en même temps qu'il réduit leur vulnérabilité grâce à une diversification de leurs sources de revenu.

Le deuxième type de raisons a trait à l'évolution des déplacements touristiques au cours des deux dernières décennies.

Premièrement, le tourisme acquiert une importance grandissante dans l'économie des pays pauvres. En 2005, le tourisme international à destination des pays en développement représentait plus de 200 milliards de dollars des États-Unis de rentrées de devises, somme énorme pour ces économies et quatre fois supérieure aux rentrées de 1990.

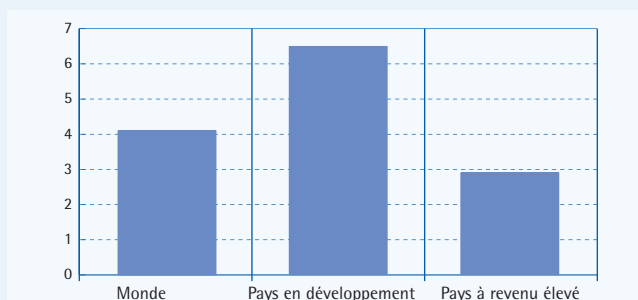
Recettes du tourisme international (en milliards de \$EU)

	1990	2000	2005
Monde	273	483	682
Pays à revenu élevé	223	357	477
Pays en développement	50	126	205

Source : OMT, 2006 (sur la base du classement de l'Atlas de la Banque mondiale, juillet 2006)

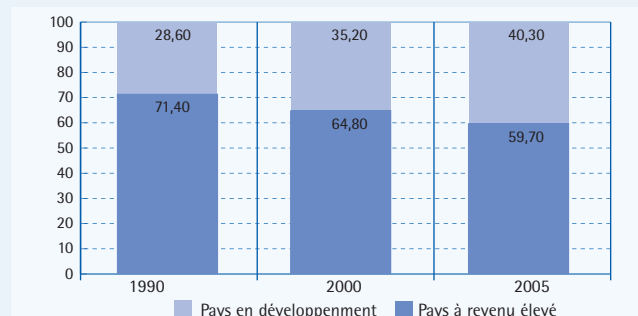
Deuxièmement, comme il ressort du diagramme et du graphique ci-après, les arrivées de touristes internationaux augmentent beaucoup plus vite dans les pays en développement que dans les pays développés.

Progression annuelle moyenne des arrivées de touristes internationaux par type de pays, 1990-2005 (%)



Source : OMT, 2006 (sur la base du classement de l'Atlas de la Banque mondiale, juillet 2006)

Part de marché que représentent les arrivées de touristes internationaux (%)



Source : OMT, 2006 (sur la base du classement de l'Atlas de la Banque mondiale, juillet 2006)

Comment le tourisme peut-il contribuer à la réduction de la pauvreté ?

À partir de son expérience, l'OMT **distingue sept mécanismes pour faire reculer la pauvreté grâce au tourisme** :

1. **Embauche de personnes pauvres par des entreprises touristiques.**
2. **Fourniture de biens et de services à des entreprises touristiques par des pauvres ou par des entreprises employant des pauvres.**
3. **Ventes directes de biens et de services aux visiteurs par des pauvres (économie informelle).**
4. **Création et gestion d'entreprises touristiques par des pauvres : petites, moyennes ou micro-entreprises ou entreprises communautaires (économie formelle).**
5. **Taxe ou impôt sur les revenus ou sur les bénéfices tirés du tourisme, dont le produit bénéficie aux pauvres.**
6. **Dons et aide volontaire d'entreprises touristiques et de touristes.**
7. **Investissements d'infrastructure stimulés par le tourisme et dont les pauvres peuvent aussi bénéficier là où ils vivent, soit directement, soit à travers d'autres activités que ces infrastructures favorisent.**

Ces mécanismes sont décrits dans la publication de l'OMT *Le tourisme et la réduction de la pauvreté – Recommandations pour l'action* parue en 2004.

Activités de l'OMT dans le domaine de la réduction de la pauvreté au moyen du tourisme



Une artisane montre son travail aux touristes

En 2002, au Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, l'OMT lançait l'initiative **Sustainable Tourism as an effective tool for Eliminating Poverty (ST-EP) (Le tourisme durable, instrument efficace d'élimination de la pauvreté)** en invitant les institutions des Nations Unies, les gouvernements, les organismes donateurs, les ONG et les autres parties prenantes à se concerter et à unir leurs efforts pour faire fonctionner ces mécanismes.

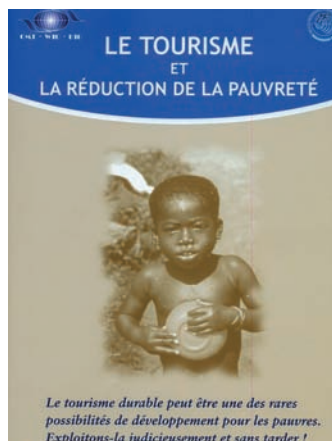
Depuis 2003, l'OMT a entrepris plusieurs activités afin de concrétiser le programme ST-EP et de faire en sorte que le tourisme bénéficie aux pauvres.

L'Organisation a eu pour premier but d'améliorer la capacité qu'ont les administrations nationales du tourisme et les autorités locales des pays en développement de concevoir et d'appliquer des politiques, plans et projets de réduction de la pauvreté au moyen du développement des formes durables de tourisme.

De 2004 à 2006, l'OMT a ainsi organisé onze séminaires régionaux de formation sur le tourisme et la réduction de la pauvreté afin de renforcer les capacités des fonctionnaires, des ONG et des communautés des pays en développement, avec en tout la participation de plus d'un millier de représentants officiels.

Les travaux de recherche permanents de l'OMT ont abouti à la **publication de quatre études** qui prouvent le poids du tourisme dans la réduction du degré de

pauvreté et qui avancent des recommandations sur les moyens de maximiser ses retombées positives :



2002



2004



2005



2006

Le Fondation ST-EP

En décembre 2005, l'OMT créait la Fondation ST-EP, qui a pour seule raison d'être d'œuvrer en faveur de l'élimination de la pauvreté en fournissant son assistance à des projets de développement durable du tourisme. La Fondation ST-EP a son siège à Séoul. Le gouvernement de la République de Corée, qui a fourni les locaux et les moyens administratifs, a apporté les cinq premiers millions de dollars des États-Unis.

La Fondation ST-EP travaille en **étroite collaboration avec l'OMT en coordonnant ses activités en matière d'études et de projets avec celles des départements de l'Organisation. Elle coopère aussi** avec d'autres institutions internationales, des organismes de développement, des gouvernements, des fondations, des entreprises, des associations et des particuliers désireux de contribuer à faire reculer la misère à l'aide du tourisme durable.

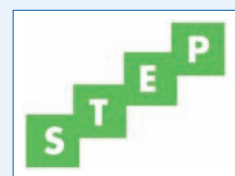
À l'heure actuelle, afin d'accroître ses activités, la Fondation fait appel à un large éventail d'organisations publiques et privées pour qu'elles en deviennent membres et qu'elles aient même un représentant siégeant à son Comité directeur. Jusqu'à présent, la Fondation a financé 13 projets, qui profitent à quelque 19 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Les autres donateurs qui, par un apport de ressources financières ou humaines, contribuent aujourd'hui à l'application du programme ST-EP comprennent :

- l'Organisation des Pays-Bas pour le développement (SNV) ;
- le gouvernement italien ;
- le gouvernement français et
- le gouvernement de Macao (Chine).

Grâce à ces divers soutiens et sources de financement, **il a été mené des missions d'identification de projets ST-EP dans 26 pays. Ces missions ont défini un ensemble de 190 projets ST-EP sur tous les continents.**

Sur cet ensemble, 46 projets pilotes sont déjà en cours d'exécution avec pour bénéficiaires les pays suivants : Albanie, Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Colombie, Équateur, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Honduras, Kenya, Madagascar, Mali, Mauritanie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Ouganda, pays de la SADC, République démocratique populaire lao, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Viet Nam et Zambie (cf. exemples page 8).



www.unwto.org/step

Comment chaque partie prenante peut-elle apporter son aide ?



Les organismes d'aide au développement, bilatéraux et autres

ont une influence considérable sur les politiques des gouvernements. Aussi peuvent-ils demander à ces derniers la mise en place de mesures spéciales pour s'attaquer à la pauvreté par le développement du tourisme. Les organismes bilatéraux et internationaux devraient :

- ❖ reconnaître la force économique du tourisme dans la lutte contre la pauvreté et encourager son incorporation comme secteur clé dans les DSRP en soutenant le tourisme comme facteur de développement durable ;
- ❖ faire de la formulation de politiques touristiques abordant les problèmes de pauvreté une condition de leur soutien financier ;
- ❖ s'engager dans la Fondation ST-EP comme membres à part entière, y assumer un rôle important dans l'élaboration de ses grandes orientations et de ses décisions et financer des projets ST-EP ;
- ❖ fournir leur assistance technique et leur appui financier pour des initiatives touristiques spécifiques qui s'attaquent à la pauvreté, l'idéal étant qu'ils le fassent en coordination et en coopération avec le programme et la Fondation ST-EP, et
- ❖ partager leurs connaissances et leurs expériences dans le domaine de la réduction de la pauvreté par le tourisme.



Les gouvernements nationaux et les administrations locales

sont souvent en mesure d'influer sur l'emplacement et la nature d'un nouvel aménagement touristique et il faudrait qu'en exerçant cette influence, ils veillent à l'intérêt des communautés pauvres.

Ces gouvernements et administrations devraient :

- ❖ faire figurer le tourisme dans les stratégies et dans les programmes d'action en matière de réduction de la pauvreté et vice versa ;
- ❖ avoir recours à des mesures de réglementation de l'aménagement, à des incitations et aux relations contractuelles avec le secteur privé pour favoriser les formes durables de tourisme qui profitent directement aux pauvres ;
- ❖ modifier la législation pour que les communautés pauvres puissent mieux bénéficier du tourisme ;
- ❖ fournir leur assistance aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME), dont les entreprises communautaires, dans le secteur du tourisme ;
- ❖ adopter des principes directeurs et des normes qui encouragent les actions des entreprises touristiques visant à réduire la pauvreté, et reconnaître de telles actions ;
- ❖ appliquer une stratégie de marketing mettant en valeur les produits touristiques axés sur la réduction de la pauvreté ;
- ❖ faire en sorte que les négociations sur le tourisme dans le cadre de l'AGCS contribuent au développement durable, et
- ❖ se servir d'indicateurs adaptés pour évaluer les effets du tourisme sur la pauvreté.

Le patrimoine immatériel est une ressource touristique considérable dans les pays en développement

Les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile

ont un rôle très précieux à jouer dans la création de réseaux et de relations utiles, dans la représentation et la défense des pauvres, dans le renforcement des capacités et dans la définition de programmes sociaux pouvant être soutenus grâce aux recettes du tourisme. Ces organisations devraient :

- ❖ représenter les pauvres et établir des liaisons entre organismes ;
- ❖ donner aux communautés pauvres les moyens de prendre des décisions en matière de tourisme ;
- ❖ soutenir les MPME, les entreprises touristiques communautaires et le secteur informel ;
- ❖ définir des projets sociaux que les entreprises touristiques et les visiteurs pourraient soutenir ;
- ❖ recenser et encourager les bonnes pratiques ;
- ❖ s'il y a lieu, devenir membres à part entière de la Fondation ST-EP et financer ses projets.



Les marchés locaux sont des attractions touristiques

Les organismes de gestion des destinations

qui peuvent être des autorités locales, des partenariats public-privé, voire des organismes chargés d'espaces protégés, ont un rôle crucial à jouer dans des domaines comme le développement des chaînes logistiques locales et l'amélioration des relations entre l'économie informelle et les visiteurs. Ils devraient :

- ❖ mettre en place des mécanismes locaux pour travailler avec les pauvres de la destination ;
- ❖ nouer et développer des relations avec le reste de l'économie locale, autrement dit s'occuper de la chaîne logistique et la renforcer ;
- ❖ aider à la création et à la commercialisation de nouveaux produits qui donnent du travail aux pauvres ;
- ❖ mieux informer les visiteurs et les voyageurs au sujet des produits touristiques qui favorisent les pauvres, ainsi que des façons dont ils peuvent contribuer à réduire le degré de pauvreté dans la destination ;
- ❖ aider le secteur informel à s'adresser aux visiteurs, et
- ❖ utiliser les recettes du tourisme pour soutenir des initiatives liées à la réduction de la pauvreté.



L'artisanat attire les touristes

Les entreprises de tourisme

tant locales qu'étrangères, doivent s'engager dans des actions de responsabilité sociale.

- ❖ Les hôtels et les restaurants devraient, dans les destinations pauvres, se concentrer sur l'amélioration de leur chaîne logistique en préférant les biens (mobiliers, aliments, objets artisanaux, etc.) et les services (transports, guides, etc.) locaux, surtout ceux produits ou assurés par les communautés pauvres.
- ❖ Les voyagistes et autres prestataires de services touristiques devraient se soucier des pauvres dans le cadre de leur engagement en matière de responsabilité sociale de l'entreprise, ce qui devrait se refléter dans la politique de l'emploi, la gestion de la chaîne logistique et le soutien des communautés locales.

En règle générale, tous les professionnels du tourisme devraient :

- ❖ informer utilement leurs clients des problèmes de pauvreté ;
- ❖ prendre des engagements concernant les aspects économiques et sociaux du développement durable ;
- ❖ adopter une politique de l'emploi offrant des débouchés aux pauvres ;
- ❖ collaborer avec d'autres pour créer et développer une chaîne logistique locale axée sur la réduction de la pauvreté ;
- ❖ soutenir directement les initiatives et les projets qui profitent aux pauvres ;
- ❖ développer et promouvoir avec doigté des produits auxquels sont associées les communautés pauvres ;
- ❖ donner aux visiteurs des renseignements sur les activités qui profitent aux communautés locales et les encourager à les soutenir, et
- ❖ coopérer avec la Fondation ST-EP pour financer des projets dans les destinations où ils ont des activités.

Les autres entreprises et les fondations du secteur privé

peuvent aussi contribuer à la mission et aux activités de la Fondation ST-EP en fournissant des ressources financières ou autres.



Les touristes peuvent contribuer aux projets sociaux

Les touristes

Les touristes peuvent beaucoup faire pour que leur voyage soit une expérience agréable et de mise en pratique de leur sens des responsabilités dans le domaine social. Ils peuvent :

- ❖ avant leur voyage, mieux s'informer au sujet des destinations possibles dans les pays pauvres ;
- ❖ choisir les destinations et les produits et services touristiques qui démontrent un engagement en faveur de la réduction de la pauvreté ;
- ❖ arrivés à destination, acheter biens et services locaux à un prix équitable, dépensant de l'argent sur place, respectant le patrimoine et aidant à promouvoir l'emploi local, et
- ❖ aider les populations locales à élaborer leurs propres projets sociaux ou soutenir par des dons les initiatives locales visant à améliorer les conditions de vie.



Le tourisme permet la rencontre des cultures

Emplacement de projets ST-EP



Exemples de projets ST-EP

Afrique australe

En coopération avec l'Organisation régionale du tourisme de l'Afrique australe (RETOSA), le projet ST-EP a créé et mis au point un système de base de données en ligne pour les produits du tourisme communautaire (www.retosa.co.za), dans le cadre de la stratégie d'amélioration de l'accès aux marchés pour les quatorze pays de la région. Il a aussi fourni une formation en marketing aux microentreprises.

Cameroun

Renforcement des capacités des guides-accompagnateurs locaux pour l'observation des oiseaux, amélioration des compétences de chacun et possibilité pour les guides de créer de nouveaux produits et de développer les initiatives de mise en réseau. Le projet s'est également traduit par une assistance à l'Organisation d'écotourisme du mont Cameroun au moyen d'activités de commercialisation en commun en établissant des liens avec les voyageurs et les agents de voyages nationaux.

Guatemala

ST-EP aide à la création de produits d'écotourisme qui contribueront à la sauvegarde de la culture et de l'environnement locaux dans les départements de Quiché et de l'Alta Verapaz tout en diversifiant les centres d'intérêt touristiques de la région.

Kenya

Le projet ST-EP consiste à construire une passerelle entre le parc national de Nairobi, où des milliers de visiteurs découvrent la faune et la flore sauvages, et le village voisin de Kitengela, afin que les touristes puissent avoir des échanges avec la population locale et acheter des objets artisanaux.

République démocratique populaire lao

ST-EP fournit son assistance dans la ville de Viengxay et dans les grottes des environs. Une série de programmes de formation ont eu pour thèmes la sensibilisation au tourisme, le développement du tourisme communautaire, l'application de principes directeurs en matière d'urbanisme et son suivi, l'importance de la culture et l'interprétation des sites historiques, et le marketing et la promotion.

Il faut mobiliser **tous** les acteurs du tourisme pour que **cette activité** ait une plus grande influence sur la **réduction de la pauvreté**



Toute organisation ou personne **souhaitant contribuer** au **Programme ST-EP** est invitée à bien vouloir s'adresser à :

Organisation mondiale du tourisme **env@unwto.org**

ou à la Fondation ST-EP **info@unwtostep.org**

L'**Organisation mondiale du tourisme** est une institution spécialisée des Nations unies qui réunit 150 États membres et plus de 300 Membres affiliés. Elle est la seule organisation intergouvernementale à offrir un cadre international pour la politique touristique et l'examen d'autres questions intéressant le secteur. L'OMT a pour mission de promouvoir et de développer le tourisme en vue de contribuer à la paix et à l'entente internationales, au développement économique et au commerce international.